

COMPTE RENDU du CHSCT du 18 octobre 2018

L'ordre du jour comportait l'examen du rapport annuel de l'ISST, du guide relatif à la conduite de projets, l'optimisation de Montmorency, le rapport de la visite CHSCT à Lamalou, la visite du CSRH, la demande d'une visite à Lodève, l'examen des registres et des fiches d'accident, la convention signée avec un psychologue et les formations prévues pour 2019.

En préambule, le président, en raison de son absence l'après-midi, a chamboulé tout l'ordre du jour et accéléré les débats toute la matinée.

La CGT a lu tout d'abord une déclaration liminaire (ci-jointe).

Le président a aussitôt indiqué le prix de l'étude (23 742€ pour 5000 m²) et que le travail réalisé allait au-delà du cahier des charges - dont nous ignorons encore la teneur -.

Nous avons objecté que malgré le prix tenu, ce cabinet n'était peut-être pas en adéquation avec le particularisme de nos missions.

Montmorency :

Nous en sommes à la version 12 « consolidée » du projet, mais nous savons qu'existe déjà une version plus aboutie...

L'analyse technique de l'ISST corrobore nos conclusions déjà soulignées dans les précédents CHSCT et repris dans notre déclaration liminaire. Mais le président ne l'a reçue que la veille et l'examinera ultérieurement.

L'ISST a rappelé qu'il n'avait reçu les documents à analyser que le mois dernier, d'où son rapport tardif.

Les élus CGT avaient proposé que soit permutés l'ESI et le CPS pour améliorer les conditions de travail de l'ESI (manutention, sécurité...) : cela a été pris en compte et sera ou non validé par la DISI dont on attend la décision... 2 options sont à l'étude.

Concernant les espaces de convivialité, l'ISST a indiqué qu'il était important de les créer pour éviter des installations non sécurisées (dans les zones de circulation et/ou sur des branchements sauvages et dangereux). Il a de plus souligné la nécessité de création de zones de repli pour les agents travaillant en équipe, afin de leur permettre de s'isoler pour toute communication confidentielle, personnelle ou syndicale.

Nous avons souligné également le ratio m²/agent parfois inférieur à 7 m² alors que la norme préconise 10 m² ainsi que l'orientation des bureaux qui ne respecte pas l'ergonomie.

On nous a indiqué que ces normes pouvaient s'adapter en fonction des missions remplies, mais qu'ils « essaieraient » de tenir compte de nos remarques et de l'analyse de l'ISST.

Nous avons alors demandé la visite d'un service de Montmorency qui est représentatif de toutes ces carences.

L'espace café doit y être supprimé, les surfaces par agent vont être réduites et seront inférieures à 10 m² (à 7 m² parfois) et certains bureaux seront dos à l'éclairage naturel tandis que d'autres seront à plus de 6 mètres des fenêtres.

L'ISST a ajouté que la présence de fenêtres à hauteur des yeux est importante pour notre rythme biologique.

Le président nous a répondu que ce type de visite doit être programmée en avance et nous a indiqué qu'une délégation pourrait s'y rendre dans les 30 jours.

Lamalou les Bains :

Une délégation du CHSCT s'est rendue à la trésorerie de Lamalou les Bains, suite à la médiation du ministère relative à la situation conflictuelle vécue par ce service.

Les membres du CHSCT se sont entretenus plus de 3 heures avec les agents sur leur situation, 3 mois après la fin de cette médiation. S'il y a eu quelques améliorations, il demeure un sentiment d'inachevé. La nomination d'un cadre A chargé de mission a été demandée de façon unanime par les agents et les OS et semble être une des solutions à apporter aux agents. **URGENT !**

Le président a souligné que le document de la médiation était très constructif, et qu'il y a une possibilité d'améliorer l'ergonomie du poste, déplacer la cuisine et aménager un bureau pour un adjoint.

Il nous a également rappelé qu'il avait créé un poste de cadre A à Saint-Pons qui n'est toujours pas pourvu, faute de candidat.

Convention avec le psychologue du travail :

Les médecins sont satisfaits de ses prestations.
Nous avons reconduit la convention pour 2019.

N'hésitez pas à demander un rendez-vous par le biais du médecin de prévention si vous en sentez le besoin !

Visite du CFP de Lodève :

Suite à notre demande motivée par les problèmes liés à l'accueil des usagers, elle sera programmée, mais seulement après la visite de la direction, soit avant fin 2018.

Questions diverses :

L'étude du réaménagement de Béziers Verdier est en cours. Une première réunion de travail a eu lieu le 19/10 et une importante surface sera réservée à l'accueil.

Visite du CSRH :

Initialement prévue à l'ordre du jour, cette visite a failli être annulée mais après une suspension de séance, nous avons obtenu son maintien.

Le CSRH a été installé au Rez-de-chaussée de l'INSEE. Le choix des matériaux et du mobilier semble donner satisfaction aux occupants que nous avons rencontrés mais en raison des formations, ils ne seront au complet qu'à partir de mi-novembre.

Ce CHSCT marquait la fin de notre mandat. L'équipe CGT au CHSCT espère vous avoir accompagnés au mieux dans vos conditions de travail.

De nombreux dossiers restent en suspens !!!

VOTEZ ET FAITES VOTER CGT pour les mener à leur terme !

Le prochain CHSCT se tiendra au 1^{er} trimestre 2019.